

## **REUNION DU 5 FEVRIER 2020**

Intervention de M. Duvignau, Directeur du service urbanisme de la CDC du Sud Gironde, au sujet du zonage du PLUi.

### **DELIBERATIONS**

Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I.).après lecture des nouveaux statuts le Conseil Municipal délibère à l'unanimité et approuve l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte.

Marchés mise en sécurité du Bourg :

Madame le Maire donne lecture du rapport du cabinet Azimut au sujet des marchés pour la mise en sécurité du Bourg, la réfection des trottoirs et le parvis de la Mairie.

Après débat, l'entreprise COLAS est retenue pour un montant de 569 681,95 €. Le Conseil Municipal délibère pour autoriser Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise Colas.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le rapport de la CLECT qui modifie le montant de l'attribution de compensation versée aux communes. Madame le Maire entendue, après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT su 16 décembre et approuve à l'unanimité le montant d'attribution de compensation pour l'année 2020 qui en découle.

### **INFOS DIVERSES**

Madame le Maire informe les élus de l'intervention de la société APE concernant l'assainissement des locaux communaux et présente le devis du contrat d'entretien de la station d'assainissement pour un montant de 260 € H.T. Le devis est accepté

Problème des chats errants. Madame le Maire informe les élus de la demande d'une administrée au sujet de chats qui se trouvent sur sa propriété et qu'elle nourrit, elle demande une participation de la commune pour la stérilisation de ces animaux. Les élus s'interrogent sur cette participation financière et la suite à donner du fait que suite à cette stérilisation les chats seront remis dans leur lieu de vie. Un courrier sera adressé à l'administrée.

## **QUESTIONS DES ELUS**

Madame Luddecke demande la date des travaux prévus sur la route de Redeuil. Madame le Maire informe les élus que le devis pour ces travaux a été signé au mois de septembre, que les travaux, inscrits dans le cadre des restes à réaliser, auront lieu au printemps.

Messieurs Sudreau et Rousseau informe le Conseil Municipal de l'état de la route Jaumes suite aux travaux effectués début 2019. Un courrier sera fait à l'entreprise pour l'informer de l'état de la route.

## **INFOS RPI**

Madame Dubrana donne un compte rendu de la rencontre avec M. l'Inspecteur de l'Education Nationale et Mmes les Directrices des écoles. Pour la rentrée scolaire 2020-2021, les effectifs restent stables entre 86 et 90 enfants. Il est demandé aux communes de fournir le nombre d'enfants nés pour les années 2017,2018, 2019.

## **DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

La date du mardi 25 février 2020 à 18h30 est retenue

LA SEANCE EST LEVEE A 20H30